



Chapelle Saint Fulcran



Moulin à vent

La chapelle Saint Fulcran

Sur les sentiers découpés à travers les vignes et les oliviers, les promeneurs découvrent des paysages s'ouvrant sur les pechs, les côteaux et la plaine, la garrigue, des espaces boisés de chênes et de fruitiers sauvages et des sites remarquables : la chapelle Saint Fulcran, la plaine du grand olivier et Montaury (avec un point de vue panoramique).

Le moulin à vent domine le village et l'église avec son clocher vert et le château prennent place au centre de la circulaire.

Recommandations générales

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Numéro de secours : 112

Vignes et patrimoine

A travers vignes et oliveraies, le long de grandes cultures, cette balade vous mène à la découverte de l'agriculture passée et présente. Elle offre des vues saisissantes sur les pechs avoisinants : l'occasion aussi de découvrir le patrimoine local (croix, chapelle, moulin, église...) dans un parfum de pinède et de garrigue.

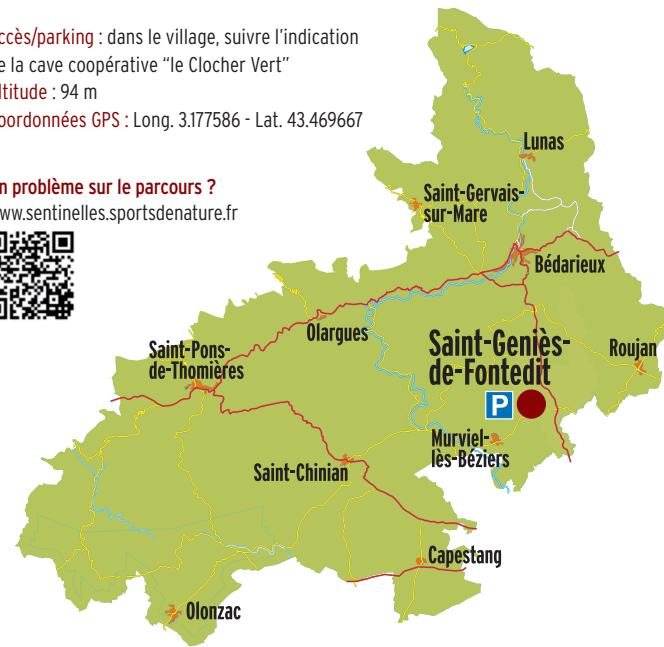
Accès/parking : dans le village, suivre l'indication de la cave coopérative "le Clocher Vert"

Altitude : 94 m

Coordonnées GPS : Long. 3.177586 - Lat. 43.469667

Un problème sur le parcours ?

www.sentinelles.sportsdenature.fr



Informations pratiques

A voir à proximité

- Découvrir le chemin des croix
- Vestiges de l'enceinte médiévale et du portail de la Fontaine (XIV^e siècle)

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Office de tourisme intercommunal des Avant-Monts du Centre Hérault :

www.tourisme-centre-herault.fr

- Roujan : 04 67 24 18 01, tourisme.roujan@avant-monts-centre-herault.fr
- Faugères : 04 67 98 54 73, tourisme.faugeres@avant-monts-centre-herault.fr
- Magalas : 04 67 36 67 13, tourisme.magalas@avant-monts-centre-herault.fr

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian

04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com - www.payshlv.com



Pays Haut Languedoc et Vignobles
Tourisme et Patrimoine

Vignes et patrimoine Saint-Geniès- de-Fontedit

Un territoire de projets

agence AOC - Béziers - photo couverture : Paysage - OTI AMCH

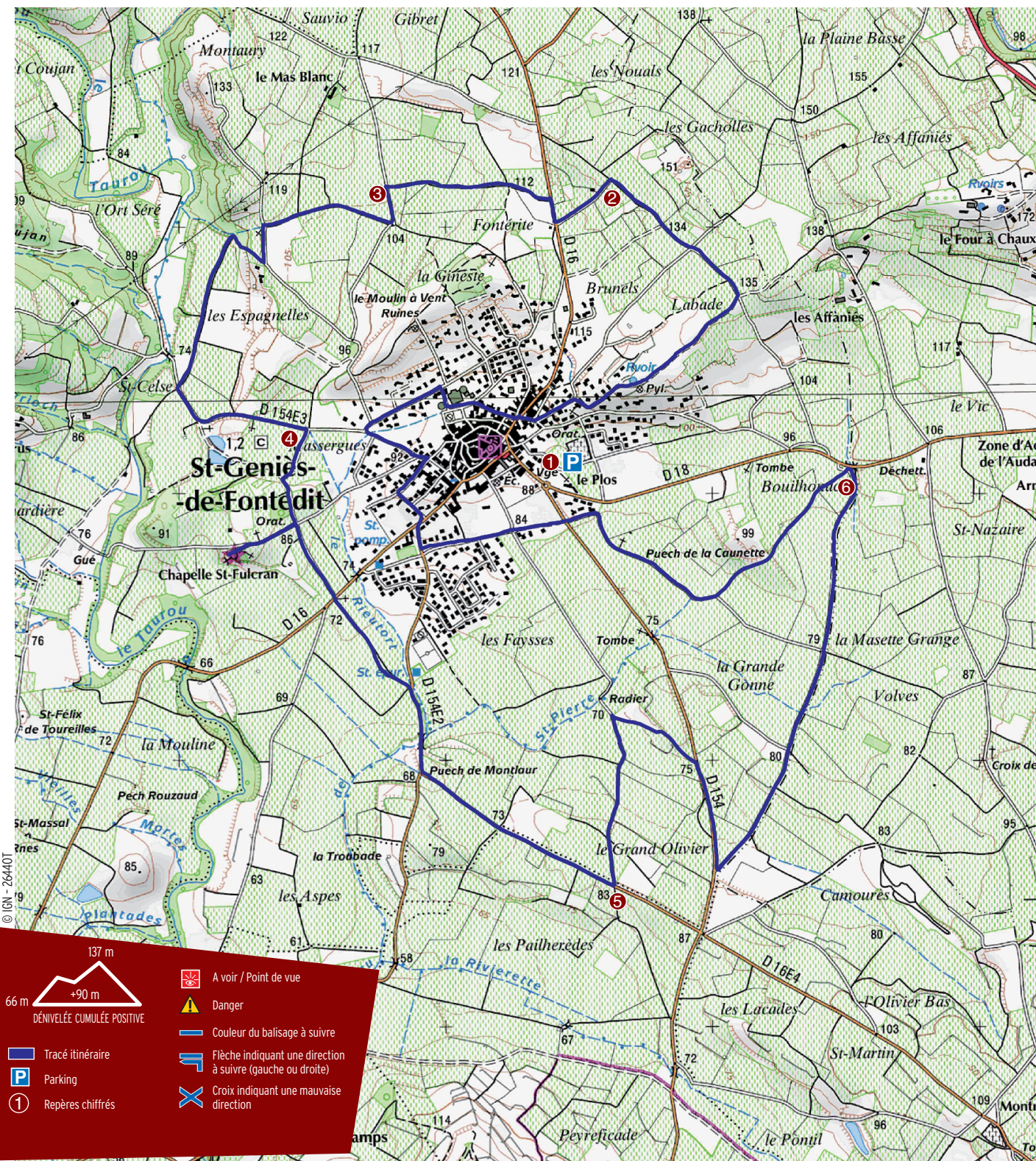
Carte d'identité du sentier 12

Longueur : 14 km

Durée : 4h40

Niveau de difficulté : moyen





Vignes et patrimoine

1. Du parking, face à la cave, aller à droite, laisser la rue des Ginestes et prendre à droite. Au carrefour, s'engager en face rue des Sallèles. A la deuxième rue à gauche, monter sur 150 m et, à la première fourche, prendre à droite. Au sommet, emprunter à droite la piste passant devant le réservoir d'eau. Longer l'oliveraie et rester sur la piste principale sur 600 m. Au croisement, prendre la route goudronnée à gauche, puis en face aux deux carrefours et suivre 250 m jusqu'à un croisement.

2. 134 m, 31 T 514943 4813839. Au croisement, descendre à gauche sur le chemin bétonné pour rejoindre la départementale. La prendre à droite sur moins de 100 m puis s'engager sur la première piste à gauche entre deux vignes. Rester sur la piste principale jusqu'au chemin goudronné, l'emprunter à gauche sur 100 m puis le quitter pour prendre à droite jusqu'à la croix Montauray.

3. 105 m, 31 T 513645 4813677. A la croix, emprunter la route à gauche sur 150 m et descendre le premier sentier caillouteux à droite puis à gauche entre les vignes, en laissant le chemin tout droit passant sous la ligne haute tension. Poursuivre sur 600 m jusqu'à la route. Aller à gauche et rester sur cette route menant au village. La laisser 100 m avant la première maison, avant le pontil au niveau du bosquet d'arbres pour s'engager à droite sur le premier chemin bétonné. Poursuivre jusqu'au croisement.

4. 86 m, 31 T 513755 4812559. Possibilité de faire un aller-retour à droite jusqu'à la chapelle Saint-Fulcran (aire de pique-nique) ou continuer tout droit jusqu'à la D 16. Au stop, emprunter en face la piste de terre jusqu'à la route goudronnée, l'emprunter à droite, passer le pont et prendre à gauche vers Puimisson sur 800 m.

5. 83 m, 31 T 514937 4811197. Quitter la route pour emprunter sur la gauche le chemin carrossable. Le suivre sur 650 m puis bifurquer à droite sur le chemin de terre entre les vignes. Après 350 m, rejoindre la départementale, continuer tout droit, puis, après 400 m, prendre la première route goudronnée à gauche. La suivre sur plus d'1,5 km en laissant les 2 routes à gauche.

6. 95 m, 31 T 515829 4812747. Juste avant de rejoindre la route départementale, prendre le chemin de terre à gauche. Le suivre sur 650 m puis prendre à droite la petite route (chemin de la Gonne). En sortant du chemin de la Gonne, poursuivre tout droit Au deuxième stop avant d'atteindre la départementale, remonter à droite vers le centre-ville, puis, à la croix de l'Arjolle, se diriger sur la première à gauche. Remonter dans le lotissement et, à la fin de la rue des Aires Haute, aller à droite. Au carrefour prendre à gauche, puis à droite dans la fourche, et enfin la première à droite au niveau du lotissement. Le traverser, emprunter à droite la rue du Moulin et rallier le parking et la cave coopérative.

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)

